



Procédure d'appel devant tribunal de commerce

Par **gracinha**, le **11/04/2016** à **12:06**

Bonjour,

J'ai une SARL sans activité depuis 3 ans. Je règle de mes deniers la dette qui reste auprès de Reunica.

Or un fournisseur, Completel, a entamé une action en justice auprès du Tribunal de Commerce de Nanterre.

Je n'ai pas pu y aller ni me faire représenter par un avocat faute de moyens. Le tribunal n'a pas tenu compte de ma contestation et m'a condamnée. Pour faire appel il faut un avocat ?

Comment obtenir de l'aide ?

Merci par avance